

# VIVRE À COURPIÈRE

Journal de la Ville de

N° 03/2019 Semaine du 24 janvier au 31 janvier 2019

## ● DISCOURS DU MAIRE LORS DE LA TRADITIONNELLE RÉCEPTION DES CORPS CONSTITUÉS ET DES ASSOCIATIONS LE 11 JANVIER 2019 (2ème partie)

« L'année 2018 a été marquée par l'installation du réseau chaleur bois, la dernière tranche du changement des portes et fenêtres du corps de bâtiment de la bibliothèque, qui a bénéficié aussi de la construction d'une rampe d'accessibilité, au financement de laquelle la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne participe, puisque cette rampe dessert aussi des locaux sociaux communautaires et, bientôt, peut être, une Maison de Services Au Public !

La vente de la gare désaffectée a abouti à ce que les porteurs du projet ouvrent « Gare-Santé- Courpière » en 2018 avec des cabinets d'ostéopathes et de kinésithérapeutes à la disposition de la population.

Cet équipement, qui a tout juste six mois, rayonne déjà sur tout le bassin de vie et reçoit, en moyenne, une centaine de clients par jour.

Il y a eu les travaux consacrés au maintien du droit d'eau de l'étang de la Fontaine qui Pleut, la restauration du Four de Limarie, le réaménagement complet de la rue Étienne Bonhomme, après de lourds travaux de séparation des eaux usées et des eaux pluviales.

Cette mise en réseau séparatif a permis à la Police de l'Eau de lever l'interdiction de construire à Courpière des logements apportant de nouveaux habitants.

Cela a autorisé des privés à construire un pavillon ou à réhabiliter un logement avec l'aide du Programme d'Intérêt Général mis en place par la Communauté de Communes.

Cela a autorisé l'OPHIS à démarrer son chantier de construction des 16 logements de la Résidence Soleil pour personnes âgées autonomes, projet auquel le Département participe, notamment dans l'animation en préparation. A noter aussi, l'implication de la Communauté de Communes qui y consacre une partie de son Contrat Ambition Région.

Cela va aussi autoriser l'OPHIS à réhabiliter des logements vacants en centre bourg pour les réouvrir à la location.

Ainsi, chaque habitant supplémentaire contribuera à redynamiser la vie économique locale.

Pour l'année qui s'ouvre, nous travaillons déjà depuis quelques mois à rechercher des subventions. Elles sont indispensables pour pouvoir continuer à investir, sans augmenter la part communale des impôts locaux ni trop nous endetter.

En 2019, il nous faut continuer à remplir nos obligations en matière d'accessibilité, de mises aux normes et surtout de Police de l'Eau (les premiers bassins de rétention et les travaux d'assainissement rue Fleming, avenue de Thiers... avec toute la gêne occasionnée à la circulation et à la vie économique).

En 2019, la Police de l'Eau nous impose de lancer l'étude de la reconstruction de la station principale d'épuration, de mettre en place l'auto surveillance du déversoir d'orage rue Voltaire, et de reprendre tout l'assainissement de la rue Abbé Dachet. Comme cette rue est dans un état pitoyable, notre volonté est de reprendre, dans le même temps, l'enfouissement des réseaux secs (dont la future fibre), l'éclairage public et le revêtement de la chaussée. C'est-à-dire une intervention complète pour avoir une rue digne de ce nom ; notamment pour desservir la Résidence Soleil en construction derrière la maison de retraite.

Autre gros projet à cheval sur les budgets 2018-2019, celui du belvédère, qui sera inauguré (vous le savez) le samedi 23 mars 2019.

Pour cette nouvelle année, nous pensons pouvoir financer la dernière tranche de restauration extérieure de l'église Saint Martin (parce qu'elle est très subventionnée et soutenue par des donateurs privés) et pouvoir financer le début de l'aménagement de la place Jules Ferry. Il va permettre de démolir des logements vacants très vétustes qui sont propriété de la Ville, de repositionner du stationnement, de rectifier le tracé de la rue Jules ferry, et de réserver aux piétons un espace public sobre, doté de bancs, de verdure et de lumière naturelle : cet aménagement modeste est la première intervention lourde dans le cœur de ville le plus dégradé.

En cela, il est significatif de la démarche de réaménagement qui s'amorce avec la Convention d'anticipation foncière qui vient d'être signée avec l'Établissement Public Foncier et le Parc Livradois-Forez.

Cette année, je ne peux pas vous en dire beaucoup plus, en effet, les incidences financières de la répartition des compétences et des bâtiments (écoles, gymnases, Poste, Gendarmerie) entre la Commune et la Communauté de Communes n'est pas encore complètement finalisée.

(Suite page 2)

### ERMANENCES MEDECINS :

Les patients doivent composer le 15.

### PERMANENCES PHARMACIES :

Dimanche 27 janvier : Pharmacie Maud

SOUTRENON à CUNLHAT

### CABINETS INFIRMIERS :

Beaufils – Goncalves – Péliissier – Rigoni :

Tél. : 04 73 53 15 82

Thoury - Berry - Allaire - Jardin : 06 28 32 35 26

Vander Cam : 07 83 34 04 09

Girou Florent : Tél. : 06 28 49 10 57

Chevreaux Mélanie : 07 60 26 41 35

Garnier Frédérique : 06 28 49 10 57 ou 07 60 26 41 35

### AMBULANCE : Ambulance agréée

CHALEIL & Cie. : 04 73 51 23 23

VÉTÉRINAIRES : 04 73 51 29.21 (animaux de ferme).

04.73.53.64.44 (animaux de compagnie, bovins, chevaux).

### DEPANNEURS/REMORQUEURS :

Garage FAYET-COMBE SARL 04 73 53 19 13

Tony SUAREZ : 04 73 53 04 37 - 06 08 30 34 86

Garage Flo Flash Auto : 04 73 51 01 58

TAXIS : DENIS : 04 73 53 00 17 - 06 85 92 71 23

CHALEIL & Cie. : 04 73 51 23 23

Taxi DID DUPOUX Didier : 06 69 16 96 59 ou

04 73 94 48 10

Taxi LE BERT : 06.29.51.66.16

### URGENCES : POMPIERS : 18

GENDARMERIE : 04 73 53 00 00 ou 17

Ouverture les mardis et samedis de 8h à 12h.

**ADMR-ABRI**, 14 place de la Cité Administrative : ouvre les lundis et vendredis de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30. Un mercredi sur 2 à compter du 19/12/18 de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30. En dehors de ces horaires contacter le 06.45.63.40.78

### RAMPE Thiers Dore et Montagne – Antenne de Courpière

– 9 av. de Thiers - Tél : 09 81 46 23 68 –

**Permanences** : lundi et mardi de 8h45 à 11h et vendredi de 14h15 à 17h (sauf le 3<sup>ème</sup> lundi du mois : motricité de 10h à 11h).

**Ateliers d'éveil** sur inscription et réservation : jeudi et vendredi de 9h15 à 11h

**Dans les locaux sociaux** (Face à la Maison des Associations, Place Jean Payre)

### MISSION LOCALE :

Virginie DEVILLECHABROLLE reçoit les lundis toute la journée (bureau n°2). ☎ 04 73 80 49 69 ou 06 71 80 86 86

**SOLIHA (Améliorer l'habitat ancien - subventions aux propriétaires)** reçoit (sans rendez-vous) les 1ers mercredis/mois, de 15h à 17h et les 3èmes mardis/mois, de 10h à 12h. Tél. : 04 73 42 30 80.

**ASSISTANTES SOCIALES** : Pour les extérieurs de Courpière et Courpière Ville : **les mardis et les jeudis matins sur rendez-vous au 04 73 80 86 40 ou 04 73 80 82 32**

**CPAM** : - **Permanence** le mardi de 8h30 à 11h30 et le jeudi de 13h30 à 16h 30.

**OPHIS** : Le 1er mardi de chaque mois de

10 h à 12 h, bureau n°1. ☎ 04 73 41 16 16

**CAF** : **Permanence tous les mercredis** de 9h à 12h et de 13h30 à 15h30. tél : 0810 25 63 10 - www.caf.fr

### Résidence Les Jardins - 17 avenue de la Gare

**MSA Auvergne** : Frédéric VAUTRELLE,

Conseiller en Protection Sociale reçoit tous les mardis de 9h à 12h, dans les locaux de la MSA.

**APAMAR** : Lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 8h30 à 12h30 et de 13h15 à 17h. - Le mercredi de 8h30 à 12h30 -

Tél : 04.73.43.75.84

**PUERICULTRICE** : Consultations nourrissons sur rendez-vous au 04 73 80 86 40.,

**Horaires** : 1er, 4ème vendredi à partir de 8h30 et le 2ème vendredi à partir de 13h30.

**CARSAT Auvergne** : téléphonez au 3960 depuis un fixe ou au 09.71.10.39.60 depuis un mobile ou une box.

### ● CIMETIERE

**Du 01/10 au 30/04** : ouvert de 8h à 17h

**Du 01/05 au 30/09** : ouvert de 8h à 19h30

### ● ÉTAT-CIVIL

**Toutes nos condoléances aux familles de :**

- Sophia AYAD décédée le 29 décembre 2018

- Yvonne TRAVERS épouse RIBEYRE décédée le 30 décembre 2018

- Marie GOUTTEFANGEAS décédée le 9 janvier 2019

- Paulette FAURON épouse MAZET décédée le 15 janvier 2019

- Noëlle MEGAIN décédée le 18 janvier 2019

## ● PERMANENCE DU MAIRE

Madame le Maire, **Christiane SAMSON**, reçoit sur rendez-vous les mardis de 10h00 à 11h30

## ● PERMANENCES DES ADJOINTS SUR RENDEZ-VOUS

**Philippe CAYRE** (vie économique, personnel communal, sécurité) : Vendredi après-midi sur rendez-vous.

**Catherine MAZELLIER** (vie associative : culture, jeunesse et sports) : après 17h

**Mohammed OULABBI** (solidarité : personnes âgées, petite enfance et handicapés) : Lundi de 9h30 à 11h20 et Jeudi matin de 9h30 à 11h20

**Jeannine SUAREZ** (affaires générales : fêtes et cérémonies) : Jeudi de 9h à 12h

**Bernard PFEIFFER** (urbanisme, travaux) : Mardi de 9h à 12h

**Dominique LAFORET** (Développement durable, Patrimoine, Tourisme, Communication) : Lundi de 14h30 à 16h30

**Marc DELPOSEN**, Délégué au numérique reçoit après 16h.

**Conseillers municipaux** : **Boussuge J. Chalus N.**

**Chassot M. Durand P. El Amrani H. Epeche H.**

**Gil T. Gosio R. Guillot A. Monteilhet S. Poillerat G.**

**Sester S. Vincent I.** (sur rendez-vous)

## ● PERMANENCES DES ÉLUS DE L'OPPOSITION

**André Imberdis, Jean-Luc Privat,**

**Xavier Gosse, Eric Boissadie,**

**Elisabeth Pradel, Carole Salgueiro :**

les mardis de 10h à 11h30

Tél. : 06 87 51 55 72 ou 07 83 29 53 14

## ● CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX

La permanence de vos Conseillers

Départementaux a lieu : **Le 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> vendredi du mois de 10h à 12h dans les locaux sociaux en face du bâtiment rose.**

## SERVICE ETAT-CIVIL ADMINISTRATION GÉNÉRALE

### OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC

du lundi au vendredi de  
8h30 à 12h30 et de 13h45 à 17h30

En cas d'urgence, en dehors des horaires  
d'ouverture de la mairie, prière de contacter le N°  
d'astreinte : 06.30.65.81.64

## BIBLIOTHÈQUE

Ouverture le mardi 9h-12h/ 14h-18h

Mercredi et vendredi : 14h—18h

Samedi 10h-12h

## CCAS

lundi, mardi, et vendredi : de 8h30 à 12h30 et  
de 13h45 à 17h30, le jeudi : 8h30 - 12h30  
fermé le mercredi toute la journée

## SERVICE DE L'EAU

Ouverture au public :

Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi  
de 8h30 à 12h30 et de 13h45 à 17h30

## SERVICE URBANISME

Ouverture au public : les mardis toute la journée  
ainsi que tous les matins  
(du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30).

## DECHETERIE

La déchèterie de Courpière est ouverte du **lundi au samedi**. Horaires : 9h15 à 12h15 et 13h30 à 17h30

Avec l'aide du Trésorier Public et des cadres communaux qui nous accompagnent et que je remercie particulièrement cette année pour leur investissement, les Conseillers Municipaux apprécieront nos marges de manœuvre qui seront connues en février prochain, puisqu'ils débattront des orientations budgétaires à retenir pour 2019.

Vous disposerez de toutes ces informations dans le bulletin municipal en format papier ou électronique.

En 2019, nous allons tout faire pour faciliter les démarches du Comité d'Animation de Courpière qui tente d'organiser une course des caisses à savon sur le trajet de la course de Côte à l'automne prochain.

Nous allons poursuivre l'accueil et l'écoute des jeunes de 16 à 25 ans amorcée à l'automne dernier.

Pour ce faire, nous allons modifier les horaires de ces permanences spécifiques à cette tranche d'âge par leur ouverture le samedi matin de manière à accueillir aussi les jeunes qui travaillent en semaine.

Je veux terminer en adressant nos remerciements aux gens de terrain :

Les sapeurs pompiers qui nous accompagnent avec leurs 450 interventions annuelles,

Les commerçants, les professions libérales, les artisans, les petits entrepreneurs, et les agents des services publics qui travaillent toute l'année, qui rendent service aux habitants et contribuent avec nous à la qualité de vie à Courpière.

Merci enfin au personnel communal qui a disposé le buffet et préparé la salle pour nous permettre ce moment de convivialité et d'échanges.

Belle année à tous ! »

*Christiane SAMSON*

## ● JARDINS PARTAGÉS

La Mairie a mis à disposition deux terrains divisés en parcelles allant jusqu'à 400m<sup>2</sup> chacune, afin de répondre au mieux aux besoins de chacun. Nous avons présenté en réunion publique le samedi 1<sup>er</sup> décembre 2018 le concept des jardins partagés et les deux terrains. Chaque bénéficiaire profitera ainsi d'un jardin individuel et délimité afin de cultiver ses propres fruits et légumes.

Le premier terrain se trouve sur la route départementale n°7, avant le pont SNCF, sur la gauche en allant direction Vollore-Ville.

Le second terrain est situé dans le chemin entre l'étang de « la fontaine qui pleut » et la RD 223 allant à Lezoux, juste après l'étang sur la droite.

A ce jour, nous avons eu une quinzaine de demandes ; une dizaine de personnes a déjà signé son contrat annuel pour l'année 2019.

*Pour information, vous pouvez à tout moment faire une demande auprès de la mairie pour obtenir une parcelle.*

## ● # FAIS BOUGER COURPIÈRE



Tu as de 16 à 25 ans ?

Tu as des idées et envie d'agir pour ta commune ?

C'est l'occasion de faire entendre ta voix !

La Municipalité souhaite impliquer toujours plus les jeunes Courpiérois dans les projets de leur ville avec un espace de dialogue et d'actions.

Mohammed Oulabbi, adjoint à la solidarité, accompagné d'un élu, met en place une permanence

Chaque samedi de 10h30 à 12h

Du 26 janvier au 16 février inclus au local sous la mairie (près de la poste)

Tu pourras :

- t'exprimer sur ta vision de la ville ainsi que sur tes attentes et les envies des jeunes de ton âge
- proposer et défendre des projets en faveur de la jeunesse
- avoir des informations pratiques et utiles (emploi, formation, logement, transport, santé...)
- contribuer au mieux vivre ensemble

*Alors viens vite : on t'attend samedi !*

## ● MISE EN PLACE D'UN NOUVEAU SERVICE DE RÉPONSES AUX QUESTIONS FISCALES SUR RENDEZ-VOUS À COURPIÈRE

**La Direction Départementale des Finances Publiques du Puy-de-Dôme informe ses usagers qu'à compter du 1er janvier 2019, un nouveau service de réponses aux questions fiscales sur rendez-vous est mis en place à la mairie de Courpière.**

**Tous les premiers mardis de chaque mois, un agent du centre des finances publiques de Thiers vous recevra dans un bureau de la mairie de Courpière pour répondre à vos questions d'ordre fiscal.**

Ce nouveau service permettra aux usagers d'être reçus sans file d'attente, à l'heure choisie, par un agent ayant pris préalablement connaissance de leur dossier et en étant muni des pièces utiles.

Pour bénéficier de cette réception personnalisée, les usagers particuliers sont invités à prendre rendez-vous par téléphone au numéro suivant : 04.73.51.06.78

*Ce numéro est le numéro correct. Si vous n'obtenez pas de réponse, n'hésitez pas à insister et à rappeler. Un seul agent réceptionne les appels et assure en même temps l'accueil des usagers.*

*La Municipalité*

## ● REPORT DE LA DATE LIMITE D'INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

A compter du 1er janvier 2019 est mis en place le répertoire électoral unique (REU) et permanent dont la tenue est confiée à l'INSEE. Cette réforme facilite notamment l'inscription des citoyens sur les listes électorales en permettant leur inscription jusqu'à quelques semaines avant le scrutin et non plus jusqu'au 31 décembre de l'année précédent le scrutin.

A titre transitoire, pour tous les scrutins se tenant entre le 11 mars 2019 et le 1er janvier 2020, la date limite d'inscription sur les listes électorales est le dernier jour du deuxième mois précédent celui du scrutin.

**Ainsi, pour les élections européennes qui auront lieu le 26 mai 2019, la date limite d'inscription sur les listes électorales est fixée au 31 mars 2019. Cette demande d'inscription continue de se faire en Mairie aux jours et heures d'ouverture.**



## ● RÉSEAU DE TRANSPORT D'ÉLECTRICITÉ (RTE)

RTE porte à la connaissance des habitants de Courpière que des travaux d'élagage et d'abattage vont être entrepris prochainement sur le territoire de la commune. Ils sont nécessaires au bon fonctionnement de la ligne électrique Courpière – Lignat.

En cas de contestation, les intéressés pourront s'adresser au représentant local qui assure le contrôle des travaux :  
M. Martial Valance : 04 73 30 00 46 - 06 45 12 84 92 - M. Eric Vallée au 04 73 30 00 81 – 06 62 16 51 15

## ● ESPACE COUBERTIN

Désormais le secrétariat de l'Espace Coubertin s'occupe des dossiers de location des salles et de vos réservations.  
Attention ! Les dossiers remplis sont à ramener au secrétariat de l'Espace Coubertin. Rens. et réservations : 04 73 53 14 45

*La réunion pour réserver les dates des manifestations associatives aura lieu comme d'habitude en mairie, le mardi 5 mars à 19 heures.*

## ● BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

**Exposition des caricatures de Jean-Marc BOROT : du 15 janvier au 15 mars**

Nous débutons notre thématique sur le rire et l'humour par une exposition de caricatures de Jean-Marc BOROT, illustrateur et caricaturiste ! Venez découvrir ses caricatures d'artistes de cinéma ou de la chanson, de sportifs ou encore de politiques !  
Aux heures d'ouverture de la bibliothèque, renseignements au 04-73-51-29-55



## ● ECOLES PUBLIQUES MATERNELLE ET PRIMAIRE

### INSCRIPTION POUR LA RENTRÉE SCOLAIRE 2019

Les inscriptions pour la rentrée scolaire 2019/2020 vont commencer.

Elles auront lieu du 7 janvier au 31 janvier 2019.

Nos écoles risquent une fermeture de classe.

Si vous êtes concernés par l'inscription d'un enfant pour septembre 2019 à l'école maternelle ou élémentaire ou si vous connaissez quelqu'un dans votre entourage de concerné, merci de prendre contact avec les écoles.

Ecole maternelle auprès de Mme Gardin au 04.73.53.16.77 entre 12h et 13h30 ou le lundi toute la journée.

Ecole élémentaire auprès de Mme Bretel au 04.73.53.04.00 entre 12h et 13h30 ou les mardis et vendredis.

Vous pouvez aussi vous inscrire en mairie. *Nous avons besoin de vous.*

## ● INSTITUTION SAINT-PIERRE

### COLLÈGE-LYCÉE

**JOURNÉE PORTES OUVERTES - SAMEDI 9 FÉVRIER 2019 DE 9H A 12H**

Visites guidées par les élèves, présentation des projets, rencontres avec les enseignants

**10H : Présentation de la classe de 6<sup>ème</sup> - 11h : Présentation de la classe de 2<sup>ème</sup>** par le Chef d'établissement.

*Les inscriptions sont ouvertes - Merci de prendre rendez-vous au 04 73 51 72 00*

INSCRIPTIONS CLASSES MATERNELLES ET PRIMAIRES (8, rue du 11 novembre – 63120 Courpière)

Les inscriptions sont ouvertes – Merci d'appeler le 04 73 53 15 35

Institution Saint-Pierre – École – Collège – Lycée – Internat

Contact : tél – 04 73 51 72 00 - E-mail : [college.lycee@institution-saint-pierre.fr](mailto:college.lycee@institution-saint-pierre.fr)

# Infos Associatives

## ● CLUB D'ACCORDÉON DES MONTS D'Auvergne

Concours de belote

**Dimanche 27 janvier 2019** Salle d'animation à partir de 14h

**1<sup>er</sup> lot** : 2 jambons secs - **2<sup>ème</sup> lot** : 2 jambons frais - **3<sup>ème</sup> lot** : 2 épaules fraîches - **Lots suivants** : pintades, poulets, saucissons, vins...

Un lot à chaque participant

**16 € la doublette**

## ● CLASSES 55 - 56 - 57....

Le banquet des classes 1955, 1956, 1957..... aura lieu **le 17 mars 2019** au restaurant « Les Chênes » à Augerolles.

Menu à 45 euros, tout compris.

Inscriptions auprès de : H.BARGE au 04.73.53.04.12 - J. BASCOULERGUE au 04.73.53.16.40 - M. BOREL au 04.73.53.15.81

## ● HORIZON COURPIÈRE



Voici les résultats du concours d'Horizon Courpière « Retrouvez qui est qui » : rendez-vous chez vos entrepreneurs locaux pour récupérer votre lot!  
*Vous vous êtes amusés ? En tous cas, merci pour votre participation nombreuse et pour vos remontées positives ! A bientôt pour de nouvelles surprises... 2019 sera riche en nouveautés avec votre association de commerçants, artisans, industriels et indépendants !*

- **PROVENCHERE Axel** : 1 bon de réduction de 20€ aux **Arcades de Barjavelle** (valable sur consommations et/ou entrées) - **PAYRE Patrice** : 1 chaîne en or de la bijouterie **Verdiberti** - **JONAS Stéphanie** : 1 bon de 25€ aux **Seychelles** - **COSTILHES Christian** : 1h d'équitation offerte par **Pony run run** - **LEBRET Yannick** : 1 bon d'achat de 20€ à la **Boul'anges** - **BURIAS Christian** : 1 entrecôte frites pour 2 personnes au **Chignone** - **VILLENEUVE Thomas** : 1 orchidée de **De Feuilles en fleurs** - **CARRON Marie-Claire** : 1 bon pour 2 pizzas de **Pause pizza** - **ARMAND Catherine** : 1 bon pour 2 pizzas de **Pause pizza** - **GOUTTETOQUET Jean** : 1 bon de réduction de 15€ chez **Jo'ly coiffure** - **CORRE André** : 1 lot de produits chez **Jo'ly coiffure** - **DUBOIS Philippe** : 1 galette pour 6 personnes et 1 bouteille de cidre chez **Golfier** - **GACHON Alain** : 1 pause de vernis semi-permanent chez **Vida Nova** - **MILLEREAU Thérèse** : 1 lanterne lumineuse **Au jardin de la Dore** - **GUILLAUME Bastien** : 1 pyramide lumineuse **Au jardin de la Dore** - **CHEVALEYRE Caroline** : 1 lot surprise de la **boutique Tendance** - **BOY Anna** : 1 lot surprise **Héraud optique** - **POMMERETTE Francis** : 1 bon de réduction de 10€ chez **Privat** - **DICHAMPT Michel** : 1 bon de réduction de 10€ chez **Privat** - **RAJAT Amandine** : 1 galette pour 6 pers chez **Privat** - **RIVOIRE Stéphanie** : 1 bon de réduction de 15€ de **laboucherie Beauregard** - **MINE Yvette** : 1 coffret gourmand de la **boucherie Beauregard** - **HERMILLON Régine** : 1 écharpe femme de l'**Exclusif Courpière**

Si vous êtes commerçant, artisan, industriel ou indépendant et que vous voulez nous rejoindre, il n'est pas trop tard : cette réunion est l'occasion idéale !  
Renseignements : 06 77 87 33 16 ou [horizoncourpiere@gmail.com](mailto:horizoncourpiere@gmail.com) - <https://www.facebook.com/HorizonCourpiere/>

# Infos Diverses

## ● CANTINE SCOLAIRE

### Menus du 28 janvier au 1er février

**Lundi** : Farandole de pâtes, mijoté de bœuf, gratin de chou-fleur, yaourt ou fromage, fruits d'hiver.

**Mardi** : Salade coleslaw, saucisson cuit, pommes de terre en robe des champs, yaourt ou fromage, glace.

**Jeudi** : Salade verte, blanquette de poulet, haricots verts, smoothie à la pêche.

**Vendredi** : Supère soupe, pépites de thon à la provençale, semoule, yaourt ou fromage, fruits.

## ● PAROISSE SAINT-JOSEPH DE LA DORE - MESSES

**Samedi 26 janvier** : 18h30 à Tours sur Meymont  
**Dimanche 27 janvier** : 10h30 à Courpière

## ● LOCATIONS

Dans cette rubrique le rôle de la Commune se borne à diffuser des annonces à la demande de Courpiérois sans garantir la qualité de l'offre ni le bien fondé de son prix.

- **A louer grand F3** – 90 m<sup>2</sup> – près Gare – 2 chambres – 1 grand séjour / salle à manger – 1 cuisine non aménagée – 1 salle de bains – WC – Lingerie - Chauffage électrique – Loyer : 410 € + 35 € charges - 06 30 49 21 9

- **Appartement à louer** – Place de la libération – 1<sup>er</sup> étage – Chauffage individuel gaz – Double vitrage – Isolation par l'extérieur – 100 m<sup>2</sup> – Hall – 2 chambres – Grand séjour – Cuisine – WC – Salle de bains – Pièce de rangement – Loyer mensuel 480 € + 40 € charges – références exigées – tél : 06 81 18 63 15

### LOGEMENTS OPHIS : 04.73.41.16.16

**Résidence Pré de l'Hospice 1** : Appartement type 4 de 75m<sup>2</sup> au 3<sup>ème</sup> étage avec ascenseur à proximité des commerces. Disponible de suite. Chauffage collectif. Loyer 495.51€ charges comprises.

**Résidence Pré de l'Hospice 2** : Appartement type 5 de 95m<sup>2</sup> au 1<sup>er</sup> étage. Présence d'un balcon. Disponible en février 2019. Chauffage électrique mixte. Loyer 591.92€ charges comprises.

**Résidence Les Rioux** : Appartement type 3bis de 71m<sup>2</sup> au 2<sup>ème</sup> étage. Disponible de suite. Chauffage individuel au gaz. Loyer 391,77€ charges comprises. Pas de frais d'agence. Logements conventionnés pour l'APL. Résidences gardiennées.

## ● CINÉMA LE REX - 04.73.53.19.72.

**THE BOOKSHOP** – Espagne-Angleterre 2018 – Drame – 1h52  
En 1959 à Hardborough, une bourgade du nord de l'Angleterre, Florence Green, décide de racheter une bâtisse désaffectée pour y ouvrir sa librairie.

**SPYDERMAN : NEW GENERATION** – USA 2018 – Animation, Action – 1h57  
Spider-Man : New Generation suit les aventures de Miles Morales, un adolescent afro-américain et portoricain qui vit à Brooklyn et s'efforce de s'intégrer dans son nouveau collège à Manhattan.

**ET LE LION BLANC** – Afrique du sud 2018 – Famille, Aventure – 1h37  
Mia a onze ans quand elle noue une relation hors du commun avec Charlie, un lion blanc né dans la ferme de félins de ses parents en Afrique du Sud.

**MARCHE OU CRÈVE** – France 2018 – Drame – 1h25  
**En présence de la réalisatrice**  
Elisa, une adolescente fougueuse et passionnée, veut profiter de l'été de ses 17 ans sur les pentes escarpées du Vercors où elle a grandi.

Séances :

Vendredi 25 janvier – 20h30  
Lundi 28 janvier – 20h30

Séances :

Samedi 26 janvier – 17h30  
Dimanche 27 janvier – 17h30

Séances :

Samedi 26 janvier – 20h30

Séances :

Mardi 29 janvier – 20h30

# Sport

## ● LIVRADOIS-FOREZ HANDBALL CLUB

Double victoire avec les séniors féminines et masculins. Les jeunes entrent dans les championnats après les brassages du premier trimestre de la saison.

**Samedi à Bellime**: 12h45 avec les M11 - 15h45 avec les M18 et 18h avec les Séniors masculins contre Vichy.

## ● TENNIS DE TABLE COURPIÉROIS

### Résultats de la 1<sup>ère</sup> journée de phase2 - Vendredi 18 janvier 2019

Que de « perfs »

**Victoire de l'équipe 1** (11 à 3) face au VEYRE-MONTON TT 2.

En l'absence de Didier, descendu en renfort sur la 2, José est venu compléter l'équipe.

Composition : Jean-François, Pierre, Frédéric et José.

Une belle victoire et une grosse performance de Pierre ROUVET (887 points) qui gagne un adversaire à 1009 points.

En espérant qu'il ne prenne pas la grosse tête !!!!!!!

**Victoire de l'équipe 2** (8 à 6) face au TTS DUROLIEN 3.

Une aide bienvenue pour renforcer cette nouvelle équipe.

Composition : Didier (en renfort), Loïc, Florent et Sébastien.

Un match prenant jusqu'à la fin puisqu'il fallait absolument gagner 2 matchs sur 3.

A noter la performance de Florent qui gagne tous ses matchs et surtout sa victoire face à un adversaire plus fort de 200 points.

Un grand merci à Didier qui lui aussi gagne tous ses matchs et le double avec Loïc.

**Défaite de l'équipe 3** (2 à 8) face au FAL BEAUREGARD 1.

Des jeunes qui vont bientôt faire la bascule.

Composition : Tom Carton, Romain Clément et Marc.

2 matchs sur 3 pour Marc et pour nos jeunes, perdre en 11 points, il n'y a pas de quoi rougir. La victoire est vraiment à porter de raquette, courage et félicitations à vous.

### Résultats du championnat jeunes par équipe - Dimanche 20 janvier 2019

**Pour les moins de 13** : Victoire 5-0 contre Pont-du-Château

Victoire 3-2 contre Peschadoires

Victoire 4-1 contre Aydat

**Pour les moins de 15** : Victoire 4-1 contre le Stade Clermontois

Victoire 3-2 contre Orléat

Défaite 5-0 contre Ceyrat

**Pour les moins de 18 équipe 1** : Défaite 0-5 contre Combrailles 1

Victoire 3-2 contre l'ASSTRE Riom 1

**Pour les moins de 18 équipe 2** : Victoire 4-1 contre Gerzat

Défaite 3-2 contre Stade Clermontois

*Bravo à vous pour ces beaux résultats et merci de porter haut les couleurs du TTCourpiérois !*



Courpière



MAIRIE DE COURPIÈRE - Département du PUY-DE-DOME - Place Cité Administrative Code Postal 63120 - ☎:04 73 53 01 21. Fax : 04 73 51 21 55.

**Courriel** : [mairie@ville-courpiere.fr](mailto:mairie@ville-courpiere.fr) - **Site Internet** : [www.ville-courpiere.fr](http://www.ville-courpiere.fr)

Édité et imprimé par la Ville de Courpière - Tiré à 2250 exemplaires - Gratuit

Directrice de la Publication et de la Rédaction : Christiane SAMSON

Bulletin Municipal n° 03-2019